

N° 18

Jean Perrin Hebdo

Semaine impaire du 27 janvier au 31 janvier 2014

Pour toutes vos infos, ayez le réflexe Jean Perrin Hebdo

Collège Jean Perrin 1 chemin des Fayettes, 26130 St Paul Trois Châteaux ☎ 04 75 04 74 69 📠 04 75 96 66 60
Site Internet : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin> — @mail : Ce.0261032F@ac-grenoble.fr



AGENDA

Concertations actives :

Lundi 27 janvier : 3⁶ Lundi 3 février : 3⁴
Lundi 10 février : 3⁵ Lundi 17 février : 3³

Brevet blanc : Mardi 4 et Mercredi 5 février 2014

Mardi 4 février matin : Français

Mardi 4 février après-midi : Mathématiques

Mercredi 5 février matin : Histoire-Géographie – Education civique

Séjour APPN :

Du 3 au 7 février 2014 : 5⁴ et 5⁶

Du 10 au 14 février 2014 : 5⁵ et 5⁷

Collège au cinéma :

Projection « Le tableau » de Jean-François Laguionie :

Mardi 28 janvier 13h25-15h45 : 6⁶, 5² et 5⁵

Jeudi 30 janvier 8h55-11h15 : 5¹, 5⁴

Lundi 3 février 8h55-11h15 : 6¹, 6², 5³

Projection « Benda Billi » de Renaud Barret et Florent De La Tullaye

Mardi 4 février 8h55-11h30 : 4², 4⁵, 4⁷

Mercredi 5 février 8h-10h30 : 4³, 4⁶

Stage en entreprise 3^e

Du 10/02/2014 au 14/02/2014 : 3^e 1, 2 et 3

Du 17/02/2014 au 21/02/2014 : 3^e 4, 5 et 6

Accompagnement éducatif 2^{ème} période : à partir du 10 février

ASSR :

ASSR1 : les 20 et 21 février

ASSR2 : les 24 et 27 février

STAGES EN ENTREPRISE 3EME

Nous rappelons aux élèves de 3^{ème} étourdis que les stages en entreprise auront lieu en février.

Il est indispensable d'avoir commencé à rechercher un lieu de stage.

Pour les retardataires, le secrétariat dispose d'une liste d'entreprises qui ont déjà accueilli des élèves en stage.

Quoi qu'il en soit il ne faut plus perdre de temps.

INFO INTENDANCE

Les factures de la demi-pension ont été distribuées aux élèves.

Les règlements doivent être déposés au plus vite dans la boîte aux lettres dédiée à cet effet dans les locaux de l'administration.

Dernier délai le mardi 4 février 2014

FETE DU LIVRE

PRIX SESAME DES COLLEGIENS

Lors de la fête du livre (du 29 janvier au 2 février), les deux classes de 4¹ et 4⁴ rencontreront les auteurs lors du Forum Sésame (30 janvier). Les 4¹ recevront au collège Christophe Lambert, auteur de « Swing à Berlin », tandis que les 4⁴, suite à leur stage de slam, monteront sur les planches sur le salon le jeudi 30 à partir de 13h30.

Tous les renseignements sur le site de la Fête : www.slj26.fr

LE GAGNANT DU QUIZ

« Le marché de Noël dans cette ville au bord de l'Elbe est l'un des plus vieux marchés de Noël en Allemagne. Il existe depuis 1434 et a lieu du 24 novembre au 24 décembre. Environ 2,5 millions de personnes viennent le visiter.

Il s'appelle « Striezelmarkt » et doit son nom à une des spécialités : le « Stollen », une sorte de pain sucré aux raisins et aux fruits secs.

Chaque année, il y a un « Stollen » gigantesque que les habitants de la ville et de nombreux touristes curieux mangent ensemble.

Une deuxième attraction est la « pyramide de Noël » au milieu de la place du marché qui monte à une hauteur de 14,62 m. Au stand devant la fameuse « Kreuzkirche », on trouve toutes sortes de cadeaux de Noël : des figurines en bois ou porcelaine, des boules pour décorer le sapin et maintes gourmandises... »



Mais il y a encore plein d'autres bijoux à découvrir dans cette fameuse ville qui se nomme « Dresden » (Dresde) et se situe dans la région de la Saxe.

Notre gagnante s'appelle : Laëtitia Berne, élève de la 5^{ème} 4 .
Un grand BRAVO pour les deux bonnes réponses et bon appétit !



RALLYE SCIENCES

Les classes de 3⁵ et 3⁶ participeront au concours académique du rallye Sciences, le **mardi 28 janvier après midi**. Encadrés par leurs enseignants de sciences et de mathématiques, les élèves de chaque classe devront s'organiser en groupes afin de résoudre 9 énigmes au total : 3 en mathématiques, 3 en physique-chimie et 3 en SVT.

Cette année, les sujets portent sur le thème « la nature en formes » mais ils comprendront comme les années précédentes des problèmes, de la recherche, des manipulations et des créations. Les élèves devront donc faire preuve de nombreuses qualités : autonomie, initiative, soin et efficacité seront nécessaires pour réaliser dans le temps imparti les différents travaux et espérer remporter un prix.

Souhaitons leur bonne chance.

ABROGATION DE LA NOTE DE VIE SCOLAIRE

Le décret N°2014-29 du 14 janvier 2014, publié au journal officiel du 15 janvier 2014 supprime la note de vie scolaire aussi bien comme note entrant dans le décompte des points nécessaires pour obtenir l'attribution du DNB que comme note prise en compte dans la moyenne des élèves des classes de 6^e à la 3^e de collège. Les dispositions de ce décret sont entrées en vigueur le lendemain de sa publication, soit le 16 janvier 2014. Par conséquent, cette note n'apparaîtra plus sur les bulletins.

Rédactrice en chef : Agnès Olmos

Secrétaires : rédaction Chantal Grégoire
relecture Odile Dollé

Webmaster : Philippe Grangaud

Directrice de publication : Hombeline Vincent